Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260618-2026_160-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 43
Votants : 42
Présents : 36
Absents représentés : 6

Date de la convocation : 11 juin 2026
Date d'affichage : 11 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit juin, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Couesnon Marches de Bretagne, légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel de Ville – Salle Jeanne Françoise Hutin « 1 Place du Général de Gaulle » Saint Brice en Coglès 35460 MAEN ROCH, sous la présidence de Monsieur Pascal HERVE.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les membres titulaires (par ordre alphabétique) :
M. Dominique Battais, M. Loic Battais, Mme Blanc, Mme Boulière, M. Bourdin, Mme Cellier-Chenoir, Mme Clossais, M. De Gouvion Saint Cyr, M. Dubreil-Jardin, Mme Duchêne, Mme Elshout, M. Gaigne, Mme Garnier, M. Hameau, M. Hervé, M. Houdus, M. Janvier, M. Le Gonidec, Mme Lemercier, Mme Lemoine, Mme Lohier, M. Mallet, Mme Meignan, Mme Montembault, M. Nguyen-Quan, M. Oger, Mme Joëlle Prioul, M. Dominique Prioul, M. Rapinel, M. Regnault, M. Retore, M. Sourdin, Mme Tazartez, M. Vallée, M. Vaslet. Mme Veillard

Était absente excusée et représentée : Mme Bondiguel représentée par M. Hervé, M. Droniou représenté par Mme Garnier, M. Dusautoy est représenté par M. Regnault, Mme Guignon représentée par M. Le Gonidec, Mme Machard représentée par M. Houdus, Mme Roussel représentée par M. Hameau,

Absent excusé : M. Hubert

Monsieur Olivier GAIGNE est désigné secrétaire de séance.

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2026_160_020_7.1 : Présentation des scénarios pour le développement de Récrénature à Villecartier

Madame Laetitia MEIGNAN, Vice-présidente en charge du tourisme rappelle le lancement d'une étude en novembre 2025 sur le développement touristique du site Récrénature en forêt de villecartier.

Cette étude, d'un montant de 32 925 € HT, est cofinancée à hauteur de 80% dans le cadre du dispositif Petite Ville de Demain (PVD) et du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale (CDST). Le reste à charge pour la collectivité est pris sur le compte de la taxe de séjour.

Elle a été confiée au bureau d'études Atelier Ersilie et ses partenaires : Colibri Tourisme et Estelle Soubeyrand : architecte.

Pour rappel, l'étude de développement du site Récrénature à Villecartier s'est fixée un objectif = **aboutir à une vision commune et souhaitée sur le devenir de Villecartier « allier nature et développement »**

Les enjeux de l'étude :
- Prendre en compte les enjeux environnementaux et préserver l'identité forestière du site
- Développer / moderniser les activités du site
- S'inscrire dans une stratégie touristique plus large
- Définir / affirmer l'identité du site

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260618-2026_160-DE

Elle se déroule en trois phases :

- Une phase **diagnostic** (novembre- décembre 2025),
- Une phase **élaboration** de scénarios (janvier- juin 2026)
- Une phase **élaboration** d'un plan d'actions et d'un PPI (juin – septembre 2026).

L'étude a été rythmée par plusieurs visites de terrain, ateliers, temps de résidence en forêt.

A l'issue de chaque étape le comité de pilotage dont la composition correspond aux membres du Bureau Communautaire valide, entérine les productions.

Le comité de pilotage du 11 mai dernier fut l'occasion de présenter aux nouveaux élus les 4 scénarios envisagés et leur déclinaison en termes d'aménagement et d'animation :

Ce qu'il faut retenir des échanges qui ont suivi cette présentation :

- La notion d'identité : l'identité du site doit être appréhender de manière plus large, à l'échelle du territoire. Comment l'identité de villecartier peut se décliner sur plusieurs sites ? comment les autres sites du territoire peuvent bénéficier d'une vitrine au sein de villecartier
- L'aspect économique est central, les élus sont en attente de la modélisation économique des scénarios et rappellent le point de vigilance sur les coûts de fonctionnement à venir du site.
- Le scénario de synthèse consisterait probablement en un mixte des scénario 2, 3 voire 4
- Les élus ont eu la possibilité de voter en ligne pour des éléments de programmations qui pourraient composer le scénario de synthèse.

Les 4 scénarios

Scénario 1 - La forêt refuge

Récrénature devient le **pôle nature de référence** à l'échelle de Couesnon Marches de Bretagne. Un site de **promenade et d'activité de journée**, **complémentaire aux grands sites voisins**, offrant un îlot de fraîcheur et de tranquilité. Une destination adaptée aux attentes de **micro-aventures et de tourisme quatre saisons**, centrée sur la sobriété et l'**authenticité forestière.**

Scénario 3 - La forêt récit

Récrénature se positionne comme la **vitrine humble et créative de Couesnon Marches de Bretagne**. Entant que **forêt-récit,** le site valorise **l'histoire locale et le légendaire** par une approche différenciante : le land art et le spectacle vivant. Véritable seuil d'accueil à l'échelle intercommunale, il propose une expérience à taille humaine, offrant **une alternative singulière et poétique aux sites naturels classiques** du territoire.

Scénario 2 - La forêt apprenante

Plus qu'un site pédagogique, Récrénature est une invitation à voir le territoire autrement. **Référence intercommunale de l'éducation à l'environnement**, ce pôle propose une **immersion sensorielle** entre forêt et rivières. Le parcours offre un **panorama inédit sur la baie du Mont Saint Michel**, transformant la visite en une expérience active et contemplative, accessible à tous les publics en toute saison.

Scénario 4 - La forêt totem

Récrénature s'affirme comme **un parc artistique forestier d'envergure régionale**. Un site "totem" puissant, structuré autour d'œuvres monumentales et d'une **identité tournée vers l'imaginaire et la création contemporaine**. Une destination capable de capter des flux touristiques importants en proposant une galérie d'art à ciel ouvert au cœur d'un massif naturel.

Dans le même temps, les cabinets d'étude ont eu la possibilité d'animer un **temps de résidence en forêt de villecartier à l'occasion du dimanche animé du 14 mai 2026 « Fete de la nature »**

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260618-2026_160-DE

« Au cours de cette journée, un élément est revenu assez fréquemment celui de veiller à la **préservation du site** et son **caractère naturel**. Les demandes se tournent principalement vers ce sujet, avec la **création de nouvelles activités** en ce sens (balade, sentier pédagogique, etc.). La **thématique de l'histoire** de la forêt a également suscité beaucoup d'intérêt et des valorisations en ce sens sont attendues. Des suggestions concernant l'art et les activités d'une manière plus générale ont également été exprimées, la **dimension ludique** de la forêt étant aussi fortement reconnue.

Certains élus sont également venus à notre rencontre ce qui a permis d'évoquer **la question économique** inhérente au potentiel développement d'activités. Les pistes de **partenariats public-privé** ont été évoqués. **Des liens sont à tisser avec les communautés de communes voisines q**ui utilisent déjà le lieu. Il y aurait un vrai intérêt à tendre vers une **gestion commune** du site. Il faudrait aussi veiller à une **mise en réseau des activités** du territoire (avec une multitude de porteurs de projets).

Enfin **le nom du site** a pu faire l'objet de débats, pour **autant, il a peu été remis en question et semble globalement approprié par les usagers ».**

<u>Le comité de pilotage du 11 juin</u> a permis de croiser les choix des élus et les attentes des usagers et de définir un scénario de synthèse : La forêt aux mille visages :

L'ambition :
Récrénature s'affirme comme un lieu vivant, pluriel et jamais tout à fait épuisé. Ni parc à thème, ni simple espace de promenade, la forêt de Villecartier est un cadre dont l'identité paysagère forte constitue le socle permanent sur lequel viennent se greffer, au fil des saisons et des années, une multiplicité de facettes de découverte.

L'enjeu n'est pas de tout révéler d'un coup, mais de laisser le visiteur revenir, explorer, s'étonner encore.
A moins de trente minutes du Mont-Saint-Michel, Récrénature s'impose naturellement comme une alternative nature du grand site : un repli forestier, frais et silencieux, qui propose une autre façon de découvrir le territoire.

Positionnement touristique
Récrénature Villecartier : l'échappée verte de la Baie vers une étape de fraîcheur, d'histoire et de reconnexion.
Face à l'agitation quotidienne, à la foule et à la saturation estivale du littoral, Recrénature Villecartier est une bulle de décompression naturelle. L'endroit où l'on vient chercher de l'ombre, le contact avec la nature et l'écoute du silence — après le Mont-Saint-Michel ou à la place. Un espace de ressourcement, simple et aux quatre saisons, ancré dans un massif forestier de 1 000 hectares qui se révèle à chaque passage sans jamais tout à fait se livrer.

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260618-2026_160-DE

Les propositions

Pour donner vie à ces multiples visages, les actions d'aménagement, d'animation, de communication et de gestion se déclinent en plusieurs phases.

L'enjeu est de travailler sur **le déjà-là,** ce sont les actions proposées dans le scénario de base. Celles-ci concernent principalement l'amélioration du site actuel : l'espace d'accueil, la modernisation des activités en place, etc.

Récrénature est un site qui n'a pas besoin de se réinventer pour surprendre, mais qui gagne à **être animé, mis en réseau et accompagné avec méthode**.

La communauté de communes doit renforcer son rôle de coordinateur et de facilitateur : garant de la qualité du lieu, de sa mise en valeur et de sa sobriété,

Elle structure l'animation du site par un agenda partagé, maintient des services accessibles à tous (ludothèque, Dimanches animés,...) et soutient le développement de l'économie touristique locale La mise en réseau des acteurs — ONF, associations, communes limitrophes, intercommunalités voisines — est constitutive de cette posture.

Plan d'actions :

- Agrandissement du parking principal
- Création d'une navette entre les bourgs et la forêt
- Aménagement d'un théâtre de verdure
- Scénarisation du port miniature
- Aménagement d'hébergements type cabane étape/ hébergements insolite
- Aménagement de pontons sur l'étang, de passerelles
- Création de parcours artistique, landart
- Aménagement d'une tour d'observation

Pour aller plus loin

Ce scénario de synthèse peut être complété avec un scénario pour aller plus loin « **Villecartier après demain »**

À moyen et long terme ces actions peuvent se voir compléter par d'autres propositions venant enrichir les lieux et répondant au positionnement touristique défini au préalable.

Ces actions peuvent donner une autre envergure au site de Récrénature, en proposant de nouveaux usages, de nouvelles expériences et une façon inédite de découvrir le site, au travers de certaines thématiques peu développées à l'heure actuelle.

Le site peut accueillir des éléments singuliers (installations artistiques, équipements de découverte, ...) à condition qu'ils ne remettent pas en cause l'équilibre du lieu et n'en deviennent pas le seul point d'attractivité.
La forêt aux mille visages n'est pas une promesse spectaculaire : c'est une invitation renouvelée, discrète, à habiter autrement un territoire.

Plan d'actions :

Mise en valeur de la séquence d'entrée sur le site **+ signalétique sur l'ensemble du site**
Réaménagement de la halle
Mise en valeur aux abords de la ludothèque et du port miniature
Réaménagement des jeux dans un esprit plus nature
Réhabilitation du moulin/ **longère/ terrasse**
Développement parcours accrobranche
Mise en valeur autour de la nature : étang et foret
Etoffer l'offre de médiation et d'animation du site

Repenser la gouvernance et l'animation du site
Proposer de nouvelles activités
Travailler la mise en réseau des sites et partenariat avec les territoires voisins

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260618-2026_160-DE

Les élus en réunion de Bureau Communautaire en date du 11 juin 2026, ont pris connaissance de la présentation du scénario de synthèse en deux temps :

- Une phase de développement essentielle

- Une phase de développement à plus long terme. Cela permet de définir un cap, une ambition pour l'avenir du site.

La scénarisation du port miniature et le projet de navette peuvent être étudiés dans les phases du développement du site.

Si le conseil communautaire valide cette ambition, l'étude pourra se poursuivre vers la définition d'un plan d'actions qui affiche des priorités, des temporalités et une déclinaison budgétaire plus fine pour le développement à court terme du site.

Dans le même temps les propriétaires du sites (ONF et la famille DE LAVILLARMOIS) seront rencontrés pour croiser les ambitions de la collectivité et les contraintes et projets des propriétaires du site.

Vu l'exposé de Madame Laetitia MEIGNAN, Vice-présidente en charge du tourisme,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire,

À l'unanimité,

- **Valide le scénario proposé portant sur la forêt aux 1 000 visages ;**

- **Mandate le Bureau d'Etudes pour définir le plan d'actions correspondant à ce scénario.**

LE SECRETAIRE DE SEANCE
OLIVIER GAIGNE

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
PASCAL HERVE